

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

31 DÉCEMBRE 2021

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers non consolidés	
État non consolidé des résultats	3
État non consolidé de l'évolution des soldes de fonds	4
État non consolidé de la situation financière	5
État non consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Renseignements complémentaires	
État non consolidé de l'évolution des soldes de fonds – Affectations internes investis dans les réserves	20
État non consolidé de l'évolution des soldes de fonds – Affectations internes	21
État non consolidé des résultats – Affectations externes	22
État non consolidé de l'évolution des soldes de fonds – Affectations externes	23
État non consolidé de la situation financière – Affectations internes	24
État non consolidé de la situation financière – Affectations externes	25

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Fédération de l'habitation coopérative du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés de la Fédération de l'habitation coopérative du Canada (la « Fédération »), qui comprennent l'état non consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers non consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fédération conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers non consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Le rapport annuel sera mis à notre disposition après la date du présent rapport.

Notre opinion sur les états financiers non consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers non consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus lorsqu'elles seront mises à notre disposition et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers non consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lecture du rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ce rapport, nous serons tenus de signaler le problème aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers non consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fédération ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Marcil Lavallée

OTTAWA
400-1420 place Blair Towers Place
Ottawa ON K1J 9L8
T 613 745-8387
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca
Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

Cabinet indépendant affilié à
Independent firm affiliated to



Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fédération.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fédération;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fédération à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Marcil Lavallée

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 25 mars 2022

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

3

	Budget (note 3)	Fonds d'opération CHF Canada	Affectation interne investie dans une entité apparentée	Affectations internes investies dans les réserves (page 20)	Affectations internes (page 21)	Affectations externes (page 22)	2021 Total	2020 Total
PRODUITS								
Cotisations des membres	3 247 400	\$ 3 139 356	\$ -	\$ -	\$ -	73 773	\$ 3 213 129	\$ 3 121 376
Assurances, gestion d'actifs et services financiers (note 4)	1 664 500	2 182 200	-	-	-	-	2 182 200	2 003 027
Placements en gestion commune	580 100	206 270	-	-	506 447	7 970	720 687	837 159
Assemblée générale annuelle	102 800	143 764	-	-	-	-	143 764	3 910
Programme de loyauté – Co-operators	-	470 987	-	-	-	-	470 987	444 394
Contributions	100 700	15 840	-	4 368	-	85 000	105 208	94 954
Autres	443 300	313 228	-	-	-	306 556	619 784	473 178
Allocations aux fédérations et aux régions	(125 000)	(125 000)	-	-	-	-	(125 000)	(125 000)
	6 013 800	6 346 645	-	4 368	506 447	473 299	7 330 759	6 852 998
CHARGES								
Services aux membres (note 5)	2 053 300	1 832 878	-	-	-	-	1 832 878	1 690 817
Communications, promotion et développement (note 6)	465 600	354 814	-	-	-	-	354 814	304 819
Finances et services de gestion (note 7)	178 900	45 087	-	-	-	-	45 087	59 951
Services régionaux	115 000	7 300	-	-	-	52 326	59 626	25 551
Personnel et administration (note 8)	3 471 400	3 106 086	-	-	-	338 405	3 444 491	3 439 895
Autres	83 500	-	-	75 000	5 544	-	80 544	84 429
Amortissement des immobilisations et des actifs incorporels	82 000	75 519	-	-	-	-	75 519	89 566
	6 449 700	5 421 684	-	75 000	5 544	390 731	5 892 959	5 695 028
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :								
	(435 900)	924 961	-	(70 632)	500 903	82 568	1 437 800	1 157 970
PRODUIT PROVENANT DU PLACEMENT DANS ENCASA FINANCIAL INC., une compagnie sous influence notable								
	-	41 625	-	-	106 264	1 691	149 580	112 960
PRODUIT PROVENANT DE L'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE DANS LE RÉSEAU COOPÉRATIF DE GESTION DU LOGEMENT COMMUNAUTAIRE, une entité contrôlée à but lucratif								
	-	-	48 106	-	-	-	48 106	83 038
GAIN NON MATÉRIALISÉ SUR PLACEMENTS								
	-	651 017	-	-	1 661 960	26 442	2 339 419	23 250
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES								
	(435 900)	\$ 1 617 603	\$ 48 106	\$ (70 632)	\$ 2 269 127	\$ 110 701	\$ 3 974 905	\$ 1 377 218

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

4

	Non affecté	Affectation interne investie en immobilisations et en actifs incorporels	Affectation interne investie dans une entité apparentée	Affectations internes investies dans les réserves (page 20)	Affectations internes (page 21)	Affectations externes (page 23)	2021 Total	2020 Total
SOLDE AU DÉBUT	866 598 \$	111 879 \$	593 693 \$	4 660 406 \$	11 605 791 \$	192 328 \$	18 030 695 \$	16 653 477 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 693 122	(75 519)	48 106	(70 632)	2 269 127	110 701	3 974 905	1 377 218
Virements interfonds	(924 958)	-	-	1 655 499	(730 541)	-	-	-
Acquisition d'immobilisations et d'actifs incorporels	(148 463)	148 463	-	-	-	-	-	-
SOLDE À LA FIN	1 486 299 \$	184 823 \$	641 799 \$	6 245 273 \$	13 144 377 \$	303 029 \$	22 005 600 \$	18 030 695 \$

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2021

5

	Fonds d'opération CHF Canada	Affectations internes (page 24)	Affectations externes (page 25)	2021 Total	2020 Total
ACTIF					
ACTIF À COURT TERME					
Encaisse	3 034 539 \$	- \$	- \$	3 034 539 \$	3 323 364 \$
Débiteurs (note 9)	449 499	-	16 250	465 749	489 610
Prêts à recevoir, 4,99 %, échéant en mars 2022	36 075	-	-	36 075	34 554
Billet à ordre à Compass Non-Profit Homes Inc., 0 % (note 13)	100 000	-	-	100 000	100 000
Frais payés d'avance	100 438	-	-	100 438	106 754
	3 720 551	-	16 250	3 736 801	4 054 282
PRÊTS À RECEVOIR, 0 % - 4,99 %	83 787	-	-	83 787	88 786
PLACEMENTS À LONG TERME (note 10)	19 483 288	-	-	19 483 288	14 465 330
IMMOBILISATIONS ET ACTIFS INCORPORELS (note 11)	184 823	-	-	184 823	111 879
INTÉRÊT ECONOMIQUE DANS DES ENTITÉS CONTRÔLÉES À BUT LUCRATIF (note 12)	641 799	-	-	641 799	593 693
BILLETS À ORDRE À ESSEX NON-PROFIT HOMES INC. , 0 % - 4,5 %, sans modalité d'encaissement (note 13)	-	-	-	-	120 000
	20 393 697	-	-	20 393 697	15 379 688
	24 114 248 \$	- \$	16 250 \$	24 130 498 \$	19 433 970 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



administrateur



administrateur

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2021

6

	Fonds d'opération CHF Canada	Affectations internes (page 24)	Affectations externes (page 25)	2021 Total	2020 Total
PASSIF					
PASSIF À COURT TERME					
Créditeurs et frais courus	406 878 \$	- \$	- \$	406 878 \$	359 413 \$
Cotisations et inscriptions perçues d'avance	1 718 020	-	-	1 718 020	1 043 862
	2 124 898	-	-	2 124 898	1 403 275
PRÊTS INTERFONDS, sans intérêt	13 431 156	(13 144 377)	(286 779)	-	-
	15 556 054	(13 144 377)	(286 779)	2 124 898	1 403 275
SOLDES DE FONDS					
Non affecté	1 486 299	-	-	1 486 299	866 598
Affectations internes investies dans les réserves (note 14 et page 20)	6 245 273	-	-	6 245 273	4 660 406
Affectation interne investie dans une entité apparentée (note 16)	641 799	-	-	641 799	593 693
Affectations internes investies en immobilisations et en actifs incorporels (note 16)	184 823	-	-	184 823	111 879
Affectations internes (note 15 et page 21)	-	13 144 377	-	13 144 377	11 605 791
Affectations externes (note 17 et page 23)	-	-	303 029	303 029	192 328
	8 558 194	13 144 377	303 029	22 005 600	18 030 695
	24 114 248 \$	- \$	16 250 \$	24 130 498 \$	19 433 970 \$

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

7

	2021	2020
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	3 974 905 \$	1 377 218 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations et des actifs incorporels	75 519	89 566
Gain non matérialisé sur placements	(2 339 419)	(23 250)
Produit provenant du placement dans Encasa Financial Inc.	(149 580)	(112 960)
Produit provenant de l'intérêt économique dans le Réseau coopératif de gestion du logement communautaire	(48 106)	(83 038)
	1 513 319	1 247 536
Variation nette des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation :		
Débiteurs	23 861	(153 821)
Prêts à recevoir	3 478	(1 527)
Frais payés d'avance	6 316	16 549
Créditeurs et frais courus	47 465	52 453
Cotisations et inscriptions perçues d'avance	674 158	329 571
	2 268 597	1 490 761
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dû aux participants du Fonds	-	(83 120)
Acquisition d'immobilisations et d'actifs incorporels	(148 463)	(31 927)
Variation nette des placements	(2 528 959)	807 574
Recouvrement d'un billet à ordre	120 000	25 000
	(2 557 422)	717 527
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(288 825)	2 208 288
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	3 323 364	1 115 076
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	\$ 3 034 539	3 323 364 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fédération de l'habitation coopérative du Canada, constituée sans capital-actions en vertu de la *Loi canadienne sur les coopératives*, est un organisme sans but lucratif tel que décrit au paragraphe 149(1) (1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. À ce titre, la Fédération est exonérée d'impôt sur le revenu.

La Fédération vise à promouvoir la croissance, la stabilité et l'indépendance des coopératives d'habitation au Canada. Les divisions de l'Ontario et du Manitoba de la Fédération sont responsables des activités n'affectant que les membres de leur région respective.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Fédération applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Comptabilité par fonds

La Fédération utilise la méthode de la comptabilité par fonds pour comptabiliser ses opérations, ses activités et ses programmes, tel que décrit aux notes complémentaires 14 à 17.

La Fédération combine les trois fonds suivants dans le Fond d'opération CHF Canada : le Fonds d'opération de l'Ontario, le Fonds d'opération du Manitoba et le Fonds d'opération du Sud-Ouest de l'Ontario.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Constatation des produits

Les produits de cotisations des membres sont constatés lorsque leur recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits de cotisations des membres liés aux exercices ultérieurs sont reportés et constatés à titre de produits dans la période à laquelle ils se rapportent.

Les produits du programme de loyauté – Co-operators sont constatés lorsqu'ils sont reçus étant donné l'incertitude liée à ce type de produit.

Les produits provenant des placements en gestion commune et les autres produits sont constatés lorsqu'ils sont gagnés. Les produits provenant des placements en gestion commune sont ventilés entre le Fonds d'opération CHF Canada et les affectations internes selon leur solde d'ouverture.

Les produits provenant d'assurances, de gestion d'actifs et de services financiers, de l'assemblée générale annuelle et de la conférence des fédérations – inscriptions sont constatés lorsque le service a été rendu et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les contributions affectées aux exercices ultérieurs sont reportées et constatées dans le fonds pertinent à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ces contributions peuvent être remboursables si elles ne sont pas utilisées pour leurs programmes respectifs. Les contributions non affectées sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou considérées comme recevables si le montant peut être raisonnablement estimé et que son recouvrement est suffisamment assuré.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Subvention à recevoir

Une subvention à recevoir est comptabilisée en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Placements

Les autres placements de la Fédération sont comptabilisés initialement et évalués par la suite à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont constatées au résultat net dans la période au cours de laquelle elles se produisent. Les coûts de transaction directement rattachés à l'acquisition de ces placements sont comptabilisés au résultat net dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Intérêt économique dans des entités contrôlées à but lucratif

L'intérêt économique de la Fédération dans une entité contrôlée à but lucratif, le Réseau coopératif de gestion du logement communautaire, et sa participation de 20 % dans une compagnie sous influence notable, Encasa Financial Inc., sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

La méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est une méthode de comptabilisation selon laquelle la société inscrit à l'état des résultats sa part du bénéfice net ou de la perte nette de sa filiale, sa société sous influence notable, et réduit ses placements des dividendes reçus. Si les pertes accumulées dépassent le coût initial des parts en question, les placements sont reportés à la valeur nominale de 1 \$.

Intérêt économique dans des entités contrôlées sans but lucratif

La Fédération exerce un contrôle sur Essex Non-Profit Homes Inc., l'Agence des coopératives d'habitation et Compass NonProfit Homes Inc. Les résultats financiers de ces entités ne sont pas consolidés dans les états financiers de la Fédération étant donné que les entités à but non lucratif ne sont pas obligées de l'être. Les lecteurs intéressés ont accès aux états financiers des entités contrôlées.

Immobilisations et actifs incorporels

Les immobilisations et actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Améliorations locatives	Période restante du bail
Ameublement et équipement	7 ans
Équipement informatique	3 à 5 ans
Logiciels	3 à 5 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Instruments financiers

Évaluation initiale

La Fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la Fédération qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instrument financiers (suite)

Évaluation ultérieure

La Fédération évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

La Fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des prêts à recevoir.

Les débiteurs et les billets à ordre à des entités contrôlées sont évalués au coût.

Les passifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements, sauf pour l'intérêt dans Encasa Financial Inc. qui est mesurée selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Fédération détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la Fédération détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie s'entendent des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Les placements à court terme sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme, et non à des fins de placement ou autres. Un placement ne sera assimilé à des équivalents de trésorerie que s'il a une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition. Les découverts bancaires sont inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie lorsque le solde bancaire fluctue souvent entre le positif et le négatif.

3. BUDGET

Les données du budget présentées aux états financiers non consolidés ont été fournies par la Fédération et n'ont pas fait l'objet d'un audit.

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

11

4. ASSURANCES, GESTION D'ACTIFS ET SERVICES FINANCIERS

	Budget (note 3)	2021	2020
Programmes d'assurance	944 700 \$	1 293 764 \$	1 184 830 \$
Services de planification financière	296 000	426 735	479 865
Services de gestion des actifs	423 800	461 701	338 332
	1 664 500 \$	2 182 200 \$	2 003 027 \$

5. SERVICES AUX MEMBRES

	Budget (note 3)	2021	2020
Assemblée générale annuelle	280 100 \$	270 080 \$	217 626 \$
Réunion des membres de l'Ontario	-	257	700
Recrutement des membres	107 400	44 542	81 049
Programmes d'assurance	243 500	224 618	193 103
Services de planification financière	434 800	330 476	353 190
Services de gestion des actifs	652 200	604 891	552 031
Soutien des fédérations	-	-	360
Services aux fédérations et aux coopératives	103 200	198 467	204 748
Programme de formation	112 300	55 270	67 585
Recherche	5 000	975	338
Autres charges directes	114 800	103 302	20 087
	2 053 300 \$	1 832 878 \$	1 690 817 \$

6. COMMUNICATIONS, PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT

	Budget (note 3)	2021	2020
Communications	134 500 \$	112 890 \$	96 768 \$
Relations externes	145 000	128 375	133 423
Relations gouvernementales	134 100	92 380	40 762
Développement	39 500	21 157	31 386
Autres charges directes	12 500	12	2 480
	465 600 \$	354 814 \$	304 819 \$

7. FINANCES ET SERVICES DE GESTION

	Budget (note 3)	2021	2020
Conseil d'administration	150 600 \$	21 802 \$	36 410 \$
Conseil ontarien	2 300	1 758	3 043
Frais juridiques	26 000	21 527	20 498
	178 900 \$	45 087 \$	59 951 \$

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

12

8. PERSONNEL ET ADMINISTRATION

	Budget (note 3)	Fonds d'opération CHF Canada	Restrictions externes	2021 Total	2020 Total
Frais de personnel	3 045 600 \$	2 748 061 \$	315 610 \$	3 063 671 \$	2 967 319 \$
Bureau et administration - Ottawa	581 500	529 119	-	529 119	585 440
Bureau et administration - Toronto	175 900	152 693	-	152 693	155 356
Bureau et administration – Région des Prairies	14 400	8 453	-	8 453	155 356
Frais de bureau – Vancouver	57 800	54 036	-	54 036	54 211
Frais de bureau – Sud-Ouest de l'Ontario	6 600	3 067	-	3 067	155 356
Bureau et administration - Atlantique	40 400	-	22 795	22 795	26 421
	3 922 200	3 495 429	338 405	3 833 834	3 788 747
Réallocations – personnel et administration	(450 800)	(389 343)	-	(389 343)	(348 852)
	3 471 400 \$	3 106 086 \$	338 405 \$	3 444 491 \$	3 439 895 \$

9. DÉBITEURS

	2021	2020
Fonds d'opération CHF Canada		
Cotisations des membres	31 345 \$	32 279 \$
Comptes clients	357 397	373 767
Taxes de vente	32 399	14 290
Compass Non-Profit Homes Inc., sans intérêt	6 698	3 010
Le Réseau coopératif de gestion du logement communautaire, sans intérêt	18 991	39 707
Essex Non-Profit Homes Inc., sans intérêt	37 477	39 689
	484 307	502 742
Provision pour mauvaises créances sur cotisations des membres et comptes clients	(34 808)	(29 382)
	449 499	473 360
Affectations externes		
Subvention à recevoir	16 250	16 250
	465 749 \$	489 610 \$

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

13

10. PLACEMENTS

	2021	2020
Placements en titres mesurés à la juste valeur		
Titres de créances de sociétés	18 280 825 \$	13 475 807 \$
Fonds d'investissement pour le logement social, portefeuilles de placements à revenu fixe et d'actions	456 703	393 343
Intérêt économique dans une compagnie sous influence notable comptabilisée selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation		
Participation de 20 % dans Encasa Financial Inc.	745 760	596 180
	19 483 288	14 465 330
Partie courante des placements	-	-
	19 483 288 \$	14 465 330 \$

11. IMMOBILISATIONS ET ACTIFS INCORPORELS

	Coût	Amortissement cumulé	2021	2020
Immobilisations				
Améliorations locatives	419 662 \$	284 672 \$	134 990 \$	22 780 \$
Ameublement et équipement	88 308	71 780	16 528	26 905
Équipement informatique	56 604	39 605	16 999	35 867
	564 574	396 057	168 517	85 552
Actifs incorporels				
Logiciels	145 772	129 466	16 306	26 327
	710 346 \$	525 523 \$	184 823 \$	111 879 \$

Variation nette des immobilisations et des actifs incorporels

	2021	2020
SOLDE AU DÉBUT	111 879 \$	169 518 \$
Acquisition d'immobilisations et d'actifs incorporels	148 463	31 927
Amortissement des immobilisations et des actifs incorporels	(75 519)	(89 566)
Variation nette	72 944	(57 639)
SOLDE À LA FIN	184 823 \$	111 879 \$

12. INTÉRÊT ÉCONOMIQUE DANS UNE ENTITÉ CONTRÔLÉE À BUT LUCRATIF

	2021	2020
Réseau coopératif de gestion du logement communautaire	641 799 \$	593 693 \$

13. ENTITÉS APPARENTÉES

Intérêt économique/contrôle dans une entité à but lucratif

Réseau coopératif de gestion du logement communautaire (le Réseau)

Le Réseau est une entité contrôlée par la Fédération.

La Fédération est le seul membre du Réseau coopératif de gestion du logement communautaire et nomme quatre des cinq membres de son conseil d'administration. Le Réseau est constitué en vertu de la *Loi canadienne sur les coopératives*. Le Réseau vient en aide aux coopératives en difficulté, assure la prestation de services de gestion locaux et, sur demande, offre des services aux fournisseurs de logement sans but lucratif.

Le sommaire des états financiers non audités du Réseau se présente comme suit :

	2021	2020
État de la situation financière		
Actif	757 301 \$	724 419 \$
Passif	115 402 \$	130 626 \$
Bénéfice net	641 799 \$	593 793 \$
État des résultats		
Produits	2 030 408 \$	2 123 242 \$
Charges	2 001 439 \$	2 040 204 \$
État des flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	18 131 \$	152 125 \$
Activités d'investissement	(139 051) \$	(24 838) \$
Activité de financement	- \$	(25 000) \$

Le Réseau a remis un montant de 6 600 \$ à la Fédération en frais de gestion (2020 : 6 600 \$). Ces produits sont inclus à la rubrique « Autres produits » du Fonds d'opération à l'état non consolidé des résultats.

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant de la contrepartie établi et accepté par les apparentés.

13. ENTITÉS APPARENTÉES (suite)

Entités contrôlées sans but lucratif

Compass Non-Profit Homes Inc. (Compass)

La Fédération a initié la création de cette coopérative et la contrôle par voie de nomination de ses membres du conseil d'administration. La coopérative est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés coopératives de l'Ontario* et, à ce titre, est exonérée d'impôt en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Compass loue le terrain appartenant à Essex Non-Profit Homes Inc. et a confié la gestion des opérations du projet à ENPH en vertu d'un contrat de gestion.

Compass doit à la Fédération un montant de 100 000 \$ (2020 : 100 000 \$), remboursable à demande, au taux annuel de 0 % (2020 : 0 %).

Le sommaire des états financiers non audités de Compass se présente comme suit :

	2021	2020
État de la situation financière		
Actif	99 517 \$	99 374 \$
Passif	110 552 \$	106 864 \$
Actif net	(11 035) \$	(7 490) \$
État des résultats		
Revenus	142 \$	101 \$
Dépenses	3 687 \$	2 854 \$
État des flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	(2 095) \$	(407) \$
Activités d'investissement	-	-
Activité de financement	-	-

13. ENTITÉS APPARENTÉES (suite)

Entités contrôlées sans but lucratif (suite)

L'Agence des coopératives d'habitation

La Fédération est le seul membre de l'Agence des coopératives d'habitation et nomme tous les membres de son conseil d'administration. L'Agence est constituée sans capital-actions en vertu de la *Loi canadienne sur les coopératives*. Elle a été créée afin d'administrer les programmes d'habitation coopérative pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et, potentiellement, pour d'autres clients gouvernementaux. L'Agence est un organisme sans but lucratif tel que décrit au paragraphe 149(1)(1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, est exonérée d'impôt. L'actif, le passif et les résultats des opérations de l'Agence ne sont pas inclus dans ces états financiers non consolidés.

Le sommaire des états financiers audités de l'Agence se présente comme suit :

	2021	2020
État de la situation financière		
Actif	4 663 480 \$	4 326 333 \$
Passif	3 013 427 \$	3 048 466 \$
Soldes de fonds	1 650 053 \$	1 277 867 \$
État des résultats		
Produits	8 269 821 \$	8 358 573 \$
Charges	7 897 635 \$	7 734 271 \$
État des flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	1 174 264 \$	826 118 \$
Activités d'investissement	(847 945) \$	(302 560) \$
Activités de financement	-	-

La Fédération a signé un protocole d'entente avec l'Agence concernant un programme de subventions pour l'action environnementale. L'Agence a versé 20 000 \$ (2020 : 15 000 \$) au programme au cours de l'exercice. Ces contributions sont incluses à la rubrique « Autres revenus » du Fonds d'opération à l'état non consolidé des résultats.

Essex Non-Profit Homes Inc. (ENPH)

La Fédération est le membre fondateur de ENPH et nomme tous les membres de son conseil d'administration. ENPH est constituée en vertu de la *Loi sur les corporations de l'Ontario*. ENPH est exonérée d'impôt en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. ENPH loue le terrain dont il est propriétaire à Compass Non-Profit Homes Inc. (Compass) et agit à titre de gestionnaire des opérations du projet en vertu d'un contrat de gestion avec Compass. L'actif, le passif et les résultats des opérations de ENPH ne sont pas inclus dans ces états financiers non consolidés.

13. ENTITÉS APPARENTÉES (suite)

Entités contrôlées sans but lucratif (suite)

Essex Non-Profit Homes Inc. (ENPH) (suite)

Le sommaire des états financiers non audités de l'organisme se présente comme suit :

	2021	2020
État de la situation financière		
Actif	8 283 687 \$	8 020 282 \$
Passif	8 314 980 \$	8 243 955 \$
Actif net négatif	(31 293) \$	(223 673) \$
État des résultats		
Produits	1 480 905 \$	1 490 961 \$
Charges	1 288 525 \$	1 362 229 \$
État des flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	487 623 \$	412 637 \$
Activités d'investissement	(172 231) \$	(101 289) \$
Activités de financement	(34 371) \$	(286 379) \$

ENPH a remis un montant de 36 550 \$ (2020 : 34 682 \$) à la Fédération en frais de gestion des actifs. Ces produits sont inclus à la rubrique « Assurances, gestion d'actifs et services financiers » du Fonds d'opération à l'état non consolidé des résultats.

La Fédération a accordé un montant de 100 000 \$ à ENPH, remboursable à demande, au taux annuel de 4,5 %. La Fédération a également accordé un montant de 20 000 \$ à ENPH, remboursable à demande et sans intérêt. ENPH a versé des intérêts de 0 \$ en 2021 (2020 : 4 500 \$). Au cours de l'exercice, ENPH a remboursé le solde de ces prêts. Ces produits sont inclus à la rubrique « Placements en gestion commune » du Fonds d'opération à l'état non consolidé des résultats.

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant de la contrepartie établi et accepté par les apparentés.

14. AFFECTATIONS INTERNES INVESTIES DANS LES RÉSERVES

La Fédération a créé des réserves par le transfert de fonds provenant du solde du Fonds d'opération CHF Canada et de contributions externes afin de financer les charges liées à l'aide aux coopératives ayant connu un défaut précoce de l'enveloppe du bâtiment, à mettre en place des initiatives spéciales visant à assurer le développement de stratégies à long terme, à faire face aux éventualités qui pourraient occasionner un besoin de fonds d'opération, à assister les coopératives avec des dossiers légaux, à fournir des garanties de micro-investissement en Afrique et à soutenir les activités de croissance et de durabilité.

15. AFFECTATIONS INTERNES

Les affectations internes incluent le Fonds de dotation national, le Fonds de dotation de l'Ontario et le Fonds d'aide spéciale.

a) Fonds de dotation national

Le Fonds de dotation national a été créé avec la part des contributions au titre du soutien du secteur excédant 1/2 de 1 % des coûts en capital par coopérative d'habitation. Les fonds en capital du Fonds de dotation ne peuvent être engagés ou dépensés sans une résolution de l'ensemble des membres. La Fédération a établi une politique de fixer le montant de revenus disponibles à dépenser du Fonds à un taux prédéterminé de la juste valeur moyenne mobile du Fonds sur une période de trois ans. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le taux a été établi à 4 % (2020 : 4 %).

b) Fonds de dotation de l'Ontario

Le Fonds de dotation de l'Ontario a été créé avec une part des contributions au titre du soutien du secteur reçues de coopératives d'habitation subventionnées par le programme du gouvernement ontarien. Les fonds en capital du Fonds de dotation ne peuvent être engagés ou dépensés sans une résolution des membres ontariens de la Fédération. La Fédération a établi une politique de fixer le montant de revenus disponibles à dépenser pour les programmes dans la région de l'Ontario à un taux prédéterminé de la juste valeur moyenne mobile du Fonds sur une période de trois ans. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le taux a été établi à 4 % (2020 : 4 %).

c) Fonds d'aide spéciale

Le Fonds d'aide spéciale fournit des prêts pour fins de fonds de roulement ainsi que des garanties de prêts aux membres de la Fédération qui ne sont pas des coopératives d'habitation. Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune activité dans ce fonds. Le conseil d'administration de la Fédération a approuvé le transfert du solde de fonds à la Réserve d'affectations internes – Fonds d'opération national.

16. AUTRES AFFECTATIONS INTERNES

a) Affectations internes investies en immobilisations et en actifs incorporels

La Fédération comptabilise dans ce fonds les transactions liées à ses immobilisations et à ses actifs incorporels.

b) Affectation interne investie dans une entité apparentée

La Fédération comptabilise dans ce fonds son investissement dans sa filiale en propriété exclusive, le Réseau coopératif de gestion du logement communautaire.

17. AFFECTATIONS EXTERNES

Les affectations externes incluent le Fonds de l'Atlantique et le Fonds des coopératives d'habitation pour les étudiant(e)s universitaires.

a) Fonds de l'Atlantique

Ce fonds représente le support administratif ainsi que le programme d'éducation des gestionnaires régionaux de la Fédération, soutenu en partie par la province de la Nouvelle-Écosse.

b) Fonds des coopératives d'habitation pour les étudiant(e)s universitaires

Le Fonds des coopératives d'habitation pour les étudiant(e)s universitaires est composé des fonds reçus de Concentra Financial dans le but d'encourager, de développer ou de fonder des coopératives d'habitation pour les étudiant(e)s universitaires.

Le Fonds offre des prêts et des garanties de prêts. Les intérêts gagnés par le Fonds sont comptabilisés à même le Fonds et peuvent être utilisés pour subventionner des bénéficiaires admissibles.

18. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la Fédération à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la Fédération est principalement lié aux débiteurs.

La Fédération consent du crédit à ses membres dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses membres et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. Environ 18 % du total des comptes clients sont à recevoir d'un organisme. La Fédération évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. La Fédération est exposée au risque de marché en raison des placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière. La Fédération n'utilise pas d'instruments financiers dérivés afin de réduire son exposition à ce risque.

19. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La Fédération s'est engagée d'après quatre baux à long terme à verser, pour ses locaux, un loyer minimum total ainsi qu'un loyer additionnel établi en fonction des frais d'exploitation, comme suit :

Locaux	Date d'échéance	Loyer minimum total
Ottawa	31 mars 2025	239 000 \$
Vancouver	30 novembre 2022	112 000 \$
Région de l'Ontario	31 août 2026	616 000 \$
Nouvelle-Écosse	31 juillet 2024	22 500 \$

En outre, la Fédération a émis une garantie sur un prêt hypothécaire contracté par Essex Non-profit Homes Inc. Le risque maximal lié à cette garantie est de 100 000 \$. La Fédération estime que le risque d'avoir à engager des frais importants à la suite de cette garantie est faible.

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS – AFFECTATIONS INTERNES INVESTIES DANS LES RÉSERVES

(note 14)

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

20

	FONDS D'OPÉRATION		FONDS D'OPÉRATION DE L'ONTARIO		2021 Total	2020 Total
	Budget (note 3)	Réel	Budget (note 3)	Réel		
SOLDE AU DÉBUT	3 726 053 \$	3 726 053 \$	934 353 \$	934 353 \$	4 660 406 \$	3 473 396 \$
Contributions	-	4 368	-	-	4 368	250
Charges	(75 000)	(75 000)	-	-	(75 000)	(75 000)
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(75 000)	(70 632)	-	-	(70 632)	(74 750)
Virements interfonds	(240 500)	2 589 852	(120 200)	(934 353)	1 655 499	1 261 760
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DU SOLDE DE FONDS	(315 500)	2 519 220	(120 200)	(934 353)	1 584 867	1 187 010
SOLDE À LA FIN	3 410 553 \$	6 245 273 \$	814 153 \$	- \$	6 245 273 \$	4 660 406 \$

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS – AFFECTATIONS INTERNES (note 14)

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

21

	Budget (note 3)	Fonds de dotation national	Fonds de dotation de l'Ontario	Fonds d'aide spéciale	2021 Total	2020 Total
SOLDE AU DÉBUT	11 605 792 \$	4 590 357 \$	6 735 193 \$	280 241 \$	11 605 791 \$	11 352 130 \$
Placements en gestion commune	423 300	205 268	301 179	-	506 447	603 071
Autres charges	(8 500)	(2 247)	(3 297)	-	(5 544)	(5 550)
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :	414 800	203 021	297 882	-	500 903	597 521
PRODUIT PROVENANT DU PLACEMENT DANS ENCASA FINANCIAL INC., une compagnie sous influence notable	-	43 070	63 194	-	106 264	82 575
GAIN NON MATÉRIALISÉ SUR PLACEMENTS	-	673 609	988 351	-	1 661 960	13 751
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	414 800	919 700	1 349 427	-	2 269 127	693 847
Virements interfonds	(723 300)	(181 000)	(269 300)	(280 241)	(730 541)	(440 186)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DU SOLDE DE FONDS	(308 500)	738 700	1 080 127	(280 241)	1 538 586	253 661
SOLDE À LA FIN	11 297 292 \$	5 329 057 \$	7 815 320 \$	- \$	13 144 377 \$	11 605 791 \$

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS – AFFECTATIONS EXTERNES (note 16)

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

22

	Budget (note 3)	Fonds des Coopératives d'habitation pour les étudiant(e)s universitaires	Fonds de l'Atlantique	2021 Total	2020 Total
PRODUITS					
Cotisations des membres	72 400 \$	- \$	73 773 \$	73 773 \$	70 439 \$
Placements en gestion commune	5 900	7 970	-	7 970	10 084
Contributions	85 000	-	85 000	85 000	80 000
Autres	274 900	-	306 556	306 556	181 500
	438 200	7 970	465 329	473 299	342 023
CHARGES					
Services régionaux	84 500	-	52 326	52 326	23 569
Personnel et administration (note 7)	345 400	-	338 405	338 405	296 238
Autres	-	-	-	-	3 879
	429 900	-	390 731	390 731	323 686
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :	8 300	7 970	74 598	82 568	18 337
PRODUIT PROVENANT DU PLACEMENT DANS ENCASA FINANCIAL INC. une compagnie sous influence notable	-	1 691	-	1 691	1 264
GAIN NON MATÉRIALISÉ SUR PLACEMENTS	-	26 442	-	26 442	4 650
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	8 300 \$	36 103 \$	74 598 \$	110 701 \$	24 251 \$

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS – AFFECTATIONS EXTERNES EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

23

	Fonds des Coopératives d'habitation pour les étudiant(e)s universitaires	Fonds de l'Atlantique	2021 Total	2020 Total
SOLDE AU DÉBUT	180 196 \$	12 132 \$	192 328 \$	372 784 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	36 103	74 598	110 701	24 251
Virements interfonds	-	-	-	(204 707)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DES SOLDES DE FONDS	36 103	74 598	110 701	(180 456)
SOLDE À LA FIN	216 299 \$	86 730 \$	303 029 \$	192 328 \$

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE – AFFECTATIONS INTERNES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

24

	Fonds de dotation national	Fonds de dotation de l'Ontario	Fonds d'aide spéciale	2021 Total	2020 Total
PASSIF					
PRÊTS INTERFONDS, sans intérêt	(5 329 058) \$	(7 815 320) \$	- \$	(13 144 378) \$	(11 605 791) \$
SOLDES DE FONDS	5 329 058	7 815 320	-	13 144 178	11 605 791
	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE – AFFECTATIONS EXTERNES EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

25

	Fonds des Coopératives d'habitation pour les étudiant(e)s universitaires	Fonds de l'Atlantique	2021 Total	2020 Total
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Débiteurs (note 8)	- \$	16 250 \$	16 250 \$	16 250 \$
PLACEMENTS À LONG TERME (note 9)				
	-	-	-	-
	- \$	16 250 \$	16 250 \$	16 250 \$
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Dû aux participants du Fonds	- \$	- \$	- \$	- \$
	-	-	-	-
PRÊTS INTERFONDS, sans intérêt	(216 299)	(70 480)	(286 779)	(176 078)
	(216 299)	(70 480)	(286 779)	(176 078)
SOLDES DE FONDS	216 299	86 730	303 029	192 328
	- \$	16 250 \$	16 250 \$	16 250 \$